



Société Béninoise de Sociologie et d'Anthropologie

(SoBeSA)

072 BP 445 Cotonou - tél. : 229 95 06 13 35 / 66 97 92 45
Enregistrement n° 2022/3340/DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 20 octobre 2022 –

COLLOQUE INTERNATIONAL EN HOMMAGE POSTHUME AU PROFESSEUR HONORAT AGUESSY (Campus d'Abomey-Calavi, 26-28 octobre 2023)

Thème : *Le développement endogène à l'épreuve de la globalisation en Afrique*

1. Contexte et justification

1.1. Panorama sur la question du développement endogène en Afrique

Née après la seconde Guerre Mondiale à la suite de critiques adressées simultanément à l'économie de la croissance, l'économie du développement a été confrontée, d'une part, à une crise de ses paradigmes et, d'autre part, à une dilution de son objet au fur et à mesure que les territoires dits du "tiers-monde" se sont différenciés (A. Ferguene *et al.*, 2008). Cette discipline connaît pourtant, aujourd'hui, un regain d'intérêt. La nouvelle problématique renvoie notamment à des expériences de développement originales qui font preuve d'une vitalité étonnante dans le contexte difficile que traversent aujourd'hui de nombreux pays africains. Les nouvelles expériences se fondent sur des concentrations spatiales d'unités de production qui exercent des activités spécialisées fortement complémentaires et entretenant entre elles, des relations intenses de concurrence/coopération (Ibid). Pour rendre compte de cette osmose, la littérature parle d'« industrialisation diffuse », de « systèmes productifs locaux », de « systèmes industrialisés localisés », de « districts industriels » ou encore d'« industrial clusters », expressions mettant en évidence le caractère "endogène" du développement.

De même, sur le plan de la culture, le développement endogène fait appel à ce qu'il convient de nommer avec V. T. Müller (1997), la « culture-noyau » (*Kernkultur*). Celle-ci se rapportant aux fonctions, aux structures et aux codes culturels qui, dans une société donnée, sont perçus comme incontournables pour la survie de ses membres. Cette approche définitionnelle met la focale sur les savoirs locaux perçus comme l'ensemble des connaissances acquises par une population locale à travers l'accumulation d'expériences et l'interprétation de l'environnement dans une culture donnée. Il comprend les idées, les expériences, les pratiques et les informations qui ont été soit générées localement ou soit produites en dehors de la communauté, mais qui ont été transformées par la population locale et incorporées à travers le temps aux conditions culturelles agro-écologiques et socio-économiques locales (K. J. Warren, 1993).

P. Hountondji (1994), quant à lui, insiste sur l'aspect culturel de l'endogénéité en soutenant que le savoir local est une connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage. Le savoir local représente le reflet des facteurs agro-écologiques et socio-économiques emboîtés dans les préférences et traditions culturelles. Tout savoir local est donc relatif à une culture. En somme, on peut retenir de toutes ces définitions que les savoirs locaux ou endogènes sont une façon de vivre (X. Gomez-Batiste, 2002 : 2).

Et pourtant, plus de soixante ans après les « soleils des indépendances », l'Afrique peine toujours à retrouver ses véritables marques vers le développement. La mayonnaise n'a pas encore pris (J. Ki-Zerbo, 2003), alors même que depuis les indépendances, le continent africain est le laboratoire de divers théories et modèles de développement. Aussi, l'Afrique bénéficie-t-elle sans cesse de programmes d'allocations au développement sous-entendu « Aides Publiques au Développement ». Toutes ces mesures sont animées d'une même finalité : sortir le continent de sa latence économique et le faire hisser sur l'échiquier de l'économie mondiale. Cependant, l'Afrique, malgré cet élan de « solidarité » internationale, semble sombrer dans une pauvreté et une misère sans précédent.

Par ailleurs, la société africaine est confrontée aux effets de la globalisation ; ce nouveau paradigme-monde a acquis une autonomie vis-à-vis des États par le développement de la globalisation informationnelle et culturelle, voire économique (Z. Brémond, 2014). Ce contexte de globalisation a placé l'Afrique dans un abîme d'aliénation culturelle et a engendré l'incroyable poids de résignation et de fatalisme dans ses sociétés. Celles-ci sont devenues des creusets où s'affrontent, se fondent et s'effondrent des valeurs multiples. Ceci a pour conséquence, la perte de repères culturels, personnels, familiaux et sociétaux. Étourdis et sourds dans un melting-pot culturel, ils restent divisés et partagés entre l'ethnocentrisme et le modernisme temporel et nécessaire. Séduits par les avantages de la civilisation occidentale, les Africains cherchent à s'adapter aux nouvelles formes d'existence induites par la globalisation. A cet effet, V. Y. Mudimbe (1982) décrit la situation comme une « mouche dans une toile d'araignée ».

1.2. Questionnement soulevé

Aujourd'hui, l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les freins actuels au processus de développement en Afrique. « L'Afrique noire est mal partie » (R. Dumont, 1962), l'Afrique « peut-elle partir ? » (A. Meister, 1966), « l'Afrique en panne » (J. Giri, 1986), « Et si l'Afrique refusait le développement ? » (A. Kabou, 1991), le développement en Afrique serait-il en faillite ? (S. Amin, 1999.), « À quand l'Afrique ? » (J. Ki-Zerbo, 2003), « l'Afrique désenchantée » (G. Gosselin, 2003), « l'Afrique est-elle condamnée à rester pauvre ? (W. Easterly, 2006). Autant d'interrogations pour cerner le « mal développement » et le « mal être » du continent.

Les réponses à ces interrogations apostrophent les théories de fortunes diverses. Ainsi, certaines mettent en cause les modèles et théories qui seraient inadaptés à l'Afrique. Mais,

d'autres pensent que « l'Afrique refuse le développement » et a besoin, de ce fait, d'un « ajustement culturel » (M. Etounga, 1991) afin que la mayonnaise du développement puisse enfin prendre. Entendu comme tel, l'Afrique est réfractaire au développement ! C'est ce que réfute H. Aguessy, à la suite de J. Ki- Zerbo, qui, dans ses divers travaux scientifiques, soutient que les modèles de développement proposés jusque-là à l'Afrique sont inadaptés à son contexte. Le seul développement qui sied à l'Afrique, est le développement endogène.

Préconiser un développement endogène dans un contexte de globalisation, c'est plaider pour un processus qui sera issu de la synthèse des richesses internes et bien sûr de celles externes. Mais, ce qui vient de l'extérieur ne sera pas visible d'autant plus qu'il est inclus dans l'intérieur, pas à l'état pur, mais par transformation ou appropriation. Ce qui vient de l'extérieur ne saurait être prédominant. Il doit être intégré dans l'intérieur, qui, seul va désormais prédominer en donnant une sorte d'« intérieur extériorisé » et non « d'extérieur intériorisé ». C'est dans ce sens qu'il faut placer ces propos de R. Colin (1988 : 179) quand il affirme que « le développement est considéré comme endogène si le mécanisme qui oriente les facteurs de l'intérieur et ceux de l'extérieur est contrôlé et réglé de l'intérieur. Si les facteurs internes et externes sont contrôlés de l'extérieur, il est interprété comme exogène ».

2.Appel à communications

Le développement endogène sous-entend essentiellement deux choses : une valorisation maximale de ressources disponibles localement et une territorialisation de l'activité économique (J. Tardif, 2010). L'on ne peut ignorer une autre composante essentielle des mutations économiques en cours : le phénomène de la globalisation qui fait de l'espace mondial, l'espace de référence des stratégies des actes économiques. Dès lors, la question qui se pose est celle de l'articulation entre la logique de l'endogène et celle de la globalisation. Autrement dit, l'endogénéité n'étant pas synonyme de développement en vase clos, comment la dimension locale et l'ouverture internationale s'articulent-elles dans les expériences endogènes de développement ? Quelles en sont les implications pratiques sur la vie des africains dans ce contexte de globalisation ?

L'objectif de la présente réflexion est donc de décrypter le concept de développement endogène en contexte de globalisation avec ses effets corollaires. Et ce, dans la continuité des travaux scientifiques de Honorat Aguessy.

Cette préoccupation fait l'objet actuellement d'une réflexion nourrie au sein de la Société Béninoise de Sociologie et d'Anthropologie (SoBeSa). C'est pourquoi, du 26 au 28 octobre 2023, celle-ci initie le présent colloque scientifique aux fins d'examiner les problématiques de développement à l'aune des savoirs endogènes dans un contexte globalisé en Afrique.

Dans une approche pluridisciplinaire, tout chercheur est invité à soumettre des textes de rigueur scientifique et en débattre en plénière. Loin d'une prétention d'exhaustivité, les communications pourraient se focaliser sur les principaux axes thématiques ci-dessous :

3. Principaux axes thématiques du colloque

- Axe 1 : Historicité des paradigmes de développement en Afrique ;
- Axe 2 : Langues, sociétés et développement endogène ;
- Axe 3. : Systèmes éducatifs et employabilité en Afrique ;
- Axe 4 : Ruralités, urbanités et développement endogène en Afrique ;
- Axe 5 : Genre, famille et éducation en Afrique ;
- Axe 6 : Ancestralités, systèmes organisés ;
- Axe 7 : Technologies, gestion de l'information ;
- Axe 8 : Mobilités, conflits et gestion des conflits en Afrique ;
- Axe 9 : Environnement, santé et climat pour un développement endogène ;
- Axe 10 : Economie et développement endogène en Afrique.

4. Calendrier

Soumission des propositions de communication (résumés) : 30 juin 2023
Soumission des textes définitifs de communication : 31 août 2023
Déroulement du colloque : du 26 au 28 octobre 2023
Publication des Actes du Colloque : 30 décembre 2023.

5. Modalités de soumission des textes

Toute proposition de communication (résumé) ne doit pas dépasser 300 mots. Elle devra comprendre selon l'ordre suivant :

- La thématique choisie ;
- Les prénoms, nom, grade, discipline, institution, adresse email du ou des auteurs ;
- Le type de présentation : présentiel ou en ligne ;
- Le titre de la communication ;
- La langue de rédaction : français ou anglais ;
- Le problème/objectif principal, les matériels et méthodes, les principaux résultats et cinq mots clés au maximum (Format A4, portrait, taille 12, simple interligne).

Toutes les propositions de communication et des articles complets sont attendues aux adresses suivantes : : sobesa.sciences@gmail.com et martial2006@yahoo.fr_

6. Modalités financières de participation

- Enseignants-chercheurs / chercheurs :40.000 FCFA
- Docteurs et doctorants : 15.000 FCFA
- Masterants : 10.000 FCFA
- ONG : 50. 000F CFA
- Autres participants (institution, OSC, etc.) : 100.000 FCFA.

Les frais de participation au colloque donnent droit à un kit, les pause-café et un exemplaire des actes du colloque. Ces frais sont déposés sur les numéros suivants :

- Mobile Money : Tel : (229) 53 833 883 ou (229) 95 406 589 au nom de Justine F. HOUZANME
- Western Union, RIA ou Money gram au nom de Justine F. HOUZANME
- Ou payés sur place au guichet du colloque.

7. Comité d'organisation

Président : Karl Martial NASSI, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin

1^{er} Vice-Président : Abdoulaye BENON MONRA, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

2^{ème} Vice-Président : Pascal DAKPO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin,

3^{ème} Vice-Président : Emilia M. AZALOU-TINGBE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin,

4^{ème} Vice-Président : Ilyass SINA, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin

1^{er} Rapporteur : Ingrid Sonia ADJOVI, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

2^{ème} Rapporteur : Pierre Codjo MELIHO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin

Membres (par ordre alphabétique) :

Yann Sissinto ADJOVI, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Fabien AFFO, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

Jacques AGUIA DAHO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Raymond AHOANDJINO, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Raymond ASSOGBA, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Azizou CHABI IMOROU, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Gilbert COOVI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Clément GBEHI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Julien HADONOU, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

Frédéric KOMBIENI, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

Yves MAGNON, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Pierre Codjo MELIHO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin

Rodrigue MONTCHO, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

Florentin NANGBE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Joseph SAHGUI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Auguste TAKPE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Clarisse TAMA, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin

Kassimou DEMBA DIALLO, Maître Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Apollinaire GNANVI, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Patrick HINNOU, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Michel MINHINTO, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Bruno MONTCHO, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Tchantipo SAI SOTIMA, Maître-Assistant, Université de Parakou, Bénin
Donatien SOKOU, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Marius TOTIN, Maître-Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Bienvenue TAWEMA, Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Yarou GUERA CHABI YORO, Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Hermann HOUSSOU, Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Sabine TOUNGAKOUAGOU, Assistante, Université de Parakou, Bénin

8. Comité scientifique

Président : Maxime da CRUZ, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Vice-Président : Roch HOUNGNIHIN, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Membres (par ordre alphabétique) :

Herman ADOTEVI AKUE, Professeur, Université de Lomé, Togo
Emile Jules ABALOT, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Cyriaque AHODEKON SESSOU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Cyprien Coffi AHOLOU, Professeur, Université de Lomé, Togo
Francis AKINDES, Professeur, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Dodji Hyppolite AMOUZOUVI, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Nassirou ARIFARI-BAKO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Vincent ATABAVIKPO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Tossou Bernard ATCHRIMI, Professeur, Université de Lomé, Togo
Charles Lambert BABADJIDE, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Nasser BACO, Professeur, Université de Parakou, Bénin
Fernand BATIONO, Professeur, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
Gauthier BIAOU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Placide CLEDJO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Pascal DAKPO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Odile DOSSOU GUEDEGBE, Professeure, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Elisabeth FOURN, Professeure, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Julien GBAGUIDI, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Souaïbou Lompo GOUDA, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Moussa GUIBIGAYE, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Sidonie HEDIBLE, Professeure, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Patrick HOUSSOU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Abou-Bakari IMOROU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Laré KANTCHOA, Professeur, Université de Kara, Togo

Edinam KOLA, Professeur, Université de Lomé, Togo
Issiaka KONE, Professeur, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Innocent KOUTCHADE, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Adolphe Codjo KPATCHAVI., Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Akmel MELESS, Professeur, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Roch Lambert MONGBO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Ismail MOUMOUNI, Professeur, Université de Parakou, Bénin
Armand NATTA, Professeur, Université de Parakou, Bénin
Albert NOUHOUAYI, Professeur Emérite, Université d'Abomey-Calavi, Bénin,
Euloge OGOUWALE, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Vincent OREKAN, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Monique OUSSA KOUARO, Professeure, Université d'Abomey-Calavi, Bénin,
Tchaa PALI, Professeur, Université de Kara, Togo
Bowendson Claudine Valérie ROUAMBA OUEDRAOGO, Professeur, Université Joseph
KI-ZERBO, Burkina Faso
Coffi SAMBIÉNI, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Eric TCHIBOZO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Romuald TCHIBOZO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Brice TENTE, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Albert TINGBE-AZALOU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Rogatien TOSSOU, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Koffi TSIGBE, Professeur, Université de Lomé, Togo
Toussaint VIGNINO, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Sylvain VISSOH, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Bouraima YABI, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Ingrid Sonia ADJOVI, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin
Yann Sissinto ADJOVI, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Fabien AFFO, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin
Alphonse AFFO, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Jacques AGUIA DAHO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Raymond AHOUANDJINO, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin
Raymond ASSOGBA, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Emilia M. AZALOU TINGBE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin
Azizou CHABI IMOROU, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Gilbert COOVI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Alphonse GAGLOZOUN, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Clément GBEHI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Julien HADONOU, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin
Emile HOUNGBO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Alexis KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

Frédéric KOMBIENI, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin
Yves MAGNON, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Pierre Codjo MELIHO, Maître de Conférences, Université Nationale d'Agriculture, Bénin
Rodrigue MONTCHO, Maître de Conférences, Université de Parakou, Bénin
Florentin NANGBE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Joseph SAHGUI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Aimée SEGLA, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Padabo Kèlèm TATA, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Albert TITO, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

9. Secrétariat du colloque

Gérard AGOGNON (Dr), Justine HOUZANME (Dr), Victor Michel DANGNON (Dr),
Sèmèvo Aimé SENON (Dr), Odette ALIHONOU (Dr), Flora HOUNDJREBO (Dr),
Gothier DAHEOU (Dr), Edith DEFODJI (Dr), Antoinette GBOKLI (Dr), Roger
ATCHOUTA (Dr), Abigaël ELIJAN (Dr), Copéric Hubert GNANVI (Dr), Rolande
DEGBOE (Dr), Blandine YABI (Dr), Félix BADJAGOUN (Dr), Alabi Mohamed
BISSIRIOU (Dr), Sena Eve ASSOGBA (Dr), Innocent DANDJI (Dr), Achille SODEGLA
(Dr), Karen GANYE (Dr), Mescario d'ALMEIDA (Dr), Florentin KOKOU (Dr).

● Coordination du colloque

Société Béninoise de Sociologie et d'Anthropologie (SoBeSa)

Tél : (229) 97 221 730 / 95 956 820

E-mail : sobesa.sciences@gmail.com; martial2006@yahoo.fr.

PARTENAIRES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

